

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

BRIGADE

Nature de l'infraction

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

Observation d'O.V.N.I. communes de

VICTIMS :

TEMOINS/

- Mr. B A
Mme B M
Mr. S P
Mr. C C

Реквизиции документов :

L'an mil neuf cent le quatre-vingt, trois mars, Nous, S. J. et S. V. agents de police judiciaire,

Vu les articles 20 et 75 à 78 du Code de procédure pérale; / XX

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I. - EXPOSE DES FAITS

Le 03 mars 1980 à 23 heures, le commissariat de Police de ... avertit téléphoniquement le gendarme de permanence de la brigade de ... que des personnes ont aperçu un objet volant lumineux entre ... et ... Au moment où nous sommes avisés, le phénomène n'est plus visible.

Le 04 mars 1980, après avoir contacté les témoins, nous établissons un message n° 246 /2, adressé à notre Commandant de compagnie.

II. - ENQUETE

Le 06 mars 1980, nous sommes désignés pour effectuer l'enquête relative à cette apparition d'O.V.N.I.

Vers 09 heures, nous nous rendons au domicile de trois des quatre témoins. Mr et Mme B et leur fils P, demeurant à ...

Après un bref résumé des faits et avoir entendu Madame B, M. (Pièce n° 5), nous demandons à Mr B et à son fils P de nous accompagner sur les lieux de l'observation.

A bord de notre véhicule de dotation, nous effectuons le parcours sur lequel ont eu lieu les observations, (pièce n° 7).

Nous nous transportons sur la CD, commune de ..., à hauteur du transformateur EDF; c'est à cet endroit, et vers 20 heures 45 que l'O.V.N.I. a été aperçu pour la première fois, sur le côté gauche de la route, sous ... Aux dires des témoins, la boule lumineuse, de la grosseur d'une assiette, volait au dessus des crêtes.

Pièce n° /1

177

d'une hauteur de 100 mètres environ et à 100 mètres de la route.

De par la configuration du terrain et le tracé sinueux de la route, le disque lumineux apparaissait ou disparaissait aux détours des virages, et ce jusqu'au premier arrêt effectué par le conducteur. Lors des apparitions, l'objet lumineux se trouvait au dessus du ruisseau de gauche du CD et du CD

L'O.V.N.I. se tenait en avant et tantôt à gauche ou à droite du véhicule des témoins, à une distance non évaluée précisément, mais pouvant varier de 100 à 200 mètres environ.

Arrivé sur le plateau de Mr. B. A a stoppé son véhicule afin de pouvoir mieux observer. A ses dires, l'arrêt a duré environ une minute et le conducteur n'a pas stoppé son moteur. Il a semblé aux occupants du véhicule que l'O.V.N.I. s'est immobilisé dans les airs et n'a repris sa marche que lorsque le véhicule s'est remis en route.

Jusqu'au second arrêt situé sur la RN à environ 20 mètres du carrefour formé par cette dernière et le CD l'observation du phénomène n'a été interrompue que par quelques boqueteaux faisant écran.

Pendant ce deuxième arrêt, le conducteur a stoppé son moteur et a baissé la vitre de son véhicule pour mieux écouter les bruits éventuels émis par l'engin lumineux. Il s'est avéré qu'aucun bruit ou odeur n'ont été perçus par les témoins.

Après avoir fait plusieurs appels code-phare, les occupants ont eu la nette impression que l'objet, situé à cent mètres, en direction du sud, dans un vallon, se rapprochait d'eux. Effrayés, les intéressés ont repris la route. Simultanément, l'objet a repris sa course, accompagnant le véhicule en direction de

Intrigués par ce comportement, les témoins ont fait une nouvelle halte à hauteur du afin de vérifier si l'objet les suivait toujours. A cet instant, l'O.V.N.I. s'est immobilisé une nouvelle fois, au dessus des champs, près de la colline commune de d'une hauteur d'une centaine de mètres et distante de la route d'environ 200 mètres. Trouvant ce comportement pour le moins inquiétant, les témoins ont décidé de regagner De nouveau l'engin lumineux est reparti en direction de l'ouest, tout en accompagnant, comme précédemment le véhicule.

Le phénomène est resté visible jusqu'à hauteur du de où l'objet a disparu de la même manière qu'une ampoule électrique que l'on éteint.

Arrivé à hauteur du carrefour formé par les RN et dans l'agglomération de l'O.V.N.I., un deuxième phénomène indépendant du premier, est apparu sur l'ancienne RN à proximité de la station ELF et d'une au bas du du commune de Cet objet lumineux avait une forme et une couleur différentes des précédentes observations.

Les témoins ont observé que l'O.V.N.I. avait une forme conique, pointe en haut, et une couleur rouge vif. Cet objet avait des dimensions comparables à celles d'une voiture.

Après quelques instants d'observation du phénomène, les témoins ont regagné leur domicile, afin de décharger les marchandises qu'ils avaient dans leur automobile. Une fois le véhicule déchargé, ils sont retournés sur les lieux de leur dernière observation. Là, ils ont constaté que tout avait disparu. Ils se sont rendus par la suite au commissariat de la ville de . . . pour raconter leur aventure.

Ces observations ont duré une demi-heure environ et ont été effectuées sur un parcours de douze kilomètres.

Les témoins n'ont ressenti aucun malaise au cours de leur expérience. Le conducteur du véhicule n'a constaté aucune anomalie de fonctionnement sur sa voiture.

Nos recherches parmi la population avoisinante des lieux, n'ont pas permis de découvrir d'autre témoin.

Nos investigations sur les lieux de la dernière observation, n'ont abouti à aucune découverte de trace ou indice permettant de supposer un éventuel atterrissage de l'objet aperçu.

III. - CLOTURE

Fait et clos à . . . le 15 avril 1980.

Les enquêteurs.

## PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

de

PROCES-VERBAL DE TRANSPORT  
DES CONSTATATIONS  
ET DES MESURES PRISESVictime : Témoins:

N , A

B , M

E , F

C , C

Personne soupçonnée :L'an mil neuf cent quatre vingt,  
le 04 mars,Nous, S , J et S , V  
gendarmes, agents de police judiciaire,Rapportons les opérations suivantes, qui ont  
été effectuées conformément aux articles  
et 75 à 78 du Code de procédure pénale.I. - PREAMBULEVu l'enquête ouverte sur une observation d'O.V.NI., sur  
les communes de , et  
nous nous rendons au domicile de Mr et Mme  
B , A , demeurant  
à , témoins des faits.

Pièce n° 177 /2

II. MESURES PRISESNous rendons compte à notre Commandant de Compagnie  
par message n° 246 /2 du 04.mars 1980.Accompagnés de Mr. B et de son fils P  
nous nous transportons sur les lieux de l'observation et  
refaisons l'itinéraire sur lequel l'O.V.NI. a été aperçu.III. ETAT DES LIEUXLa première observation a eu lieu sur le CD. , com-  
mune de , à hauteur du transformateur EDF,  
bordant la route. L'objet a été aperçu au sud de cet axe.  
A cet endroit, la route est bordée par le ruisseau  
qui coule au fond d'une vallée étroite et encaissée. Les  
montagnes environnantes ont une hauteur moyenne de 500 m.  
La sphère lumineuse est apparue par intermittence, le tracé  
de la route et le relief ne permettent pas une observation  
continue. L'observation commencée sur le CD. s'est pour-  
suevie sur le CD. , après le carrefour formé par ces deux  
axes. Ces deux routes sont situées dans la  
. De part et d'autre du CD. , les collines ne dépassent pas 400 mètres. Le CD. traverse le hameau de  
commune de ( , avant d'arriver sur le plateau  
de , lieu du premier arrêt des témoins, pour  
observer l'objet.

De cet endroit, il est possible d'avoir une vue d'ensemble du C.D jusqu'au carrefour avec le C.D , et de ce dernier jusqu'au pont du fleuve

Le second arrêt des témoins se situe au bord de la R.N , à 20 mètres environ du carrefour de cette dernière avec le C.D , en direction de . A cet endroit, la route est rectiligne sur 3 kilomètres, en direction de . Elle est bordée sur la gauche de quelques chênes et, au-delà, de quelques champs démaquisés, allant jusqu'à une colline d'une altitude de 450 mètres environ. Sur la droite, quelques bouquetons épars et deux vieilles bâtisses limitent la visibilité jusqu'au lit du

Le troisième arrêt se situe sur le même axe à hauteur du . La visibilité est sensiblement la même qu'au lieu du second arrêt des témoins. La colline, distante en moyenne de 200 mètres au sud de la R.N , est parallèle à celle-ci sur plusieurs kilomètres. La fin de la première observation a eu lieu au lieu dit ruisseau de , commune de

Le dernier point d'observation de l'O.V.N.I, se situe dans l'agglomération de , au Sud du carrefour des R.N et , à proximité de la station TOTAL. A cet endroit, la visibilité est bonne vers le Sud, sur 500 mètres environ. Cependant, quelques bouquetons d'arbres, masquent par endroit la visibilité au niveau du sol.

#### IV. MESURES DIVERSES

Le 5 mars 1980, le prend contact avec notre brigade pour avoir de plus amples renseignements suite à notre message cité plus haut.

Le 7 mars 1980, nous contactons par téléphone la Gendarmerie de l'air à la Base Aérienne , à , pour savoir si, au moment de l'observation, aucun aéronef ne volait dans la région . La réponse est négative.

Nous effectuons la même démarche auprès de la Gendarmerie des Transports Aériens à , réponse également négative.

COMPAGNIE

ENDARMERIE NATIONALE

-----00000-----

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

PROCES-VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

AUDITION DE :

NOM : C.

épouse E.

Prénom : M.

Pièce n° 177 / 13

L'an mil neuf cent quatre-vingt,  
le six mars.

Nous, S. J. gendarme, agent de police  
judiciaire,

agissant en cette qualité conformément aux articles  
20 et 75 à 78 du Code de procédure pénale.

Vu l'enquête ouverte sur une observation d'O.V.N.I., sur  
les communes de F. et

Nous trouvant à son domicile,

faisons comparaître devant nous la personne ci-après  
nommée qui, entendue séparément, nous déclare à 09h 15:

---Je me nomme C. M. épouse E. née le  
à . Je n'exerce aucune profes-  
sion et suis domiciliée à .

---Le lundi 03 mars 1980, nous avons quitté le village de  
vers 20 heures 30. Nous avons pris la direction  
de par les villages de et . Il faisait  
nuit et le ciel était étoilé, la lune était pleine.

---Vers 20 heures 45, arrivés à hauteur de la cabine élec-  
trique en bordure du CD, j'ai aperçu une lumière jaunâtre  
qui se trouvait dans le ciel, à gauche par rapport à notre  
sens de marche. Cette lumière se trouvait assez basse dans  
le ciel car par moment elle disparaissait derrière les arbres.  
Nous avons observé ce phénomène jusqu'au pont du  
situé avant la minoterie lorsque l'on se dirige  
sur par la RN.

---Je me trouvais dans notre voiture, à l'arrière gauche.  
Mon mari conduisait, mon frère était à ses côtés et mon  
fils était assis à côté de moi.

---Pendant toute la durée de l'observation, l'objet a gardé  
en vol, une forme rondée de la dimension d'une assiette en-  
viron. En cours de route et pendant l'observation, nous nous  
sommes arrêtés à trois endroits différents. La première fois  
vers l'ancien dépôt de munitions. Là nous nous sommes arrêté-  
tés le temps d'observer. C'est-à-dire environ une minute.  
Nous avons baissé les vitres mais nous n'avons perçu aucun  
bruit ni odeur. Nous avons repris la route et lorsque nous  
sommes arrivés sur la RN, juste après avoir passé le  
carrefour formé par cette dernière et le CD, mon mari a  
de nouveau stoppé la voiture et coupé le moteur, ceci pour  
nous permettre de mieux écouter. Mais nous n'avons toujours

rien entendu. Une nouvelle fois, nous avons arrêté le véhicule mais nous n'avons toujours rien entendu. A chacun de nos arrêts, nous avons l'impression que cette lumière amorçait un virage dans notre direction. Lors de notre deuxième arrêt, mon mari a fait plusieurs appels de phares et à ce moment là l'objet s'est dirigé vers nous sans changer de forme ni de grosseur ni d'intensité lumineuse. Durant toute l'observation, cette lumière est restée jaunâtre et ronde, d'une puissance assez faible, sans diffusion de rayon lumineux. Elle ressemblait à un globe lumineux opaque. Le sens général de marche de cette lumière semblait être la vallée du , ensuite la vallée de la

Cette lumière s'est pratiquement toujours trouvée plus basse que les montagnes qui se trouvent plus loin (montagnes du ). Toujours sur la RN. , par moment cette lumière disparaissait derrière les chênes qui bordent la route et semblait progresser entre ces chênes et la colline qui se trouve à 200 mètres environ de la route. Elle semblait se déplacer à la même vitesse que nous. C'est-à-dire entre 40 et 80 km/h. Nous l'avons perdue de vue à hauteur du pont de

Arrivés , mon frère, mon fils et moi-même avons de nouveau aperçu l'objet qui semblait posé vers la colline nommée , non loin de la station ELF, sur l'ancienne route . Il avait changé de forme. Il était devenu de forme conique pointe en haut et de couleur rouge vif. Lumière non-diffuse. L'engin ne semblait subir aucun mouvement. Il m'est difficile de dire s'il était réellement posé au sol. Ce soir là, il n'y avait pas de vent. La température était douce.

--- Cette observation a donc duré de 20 heures 45 à 21 heures 30 environ.

--- Je ne connais pas d'autre témoin de ce phénomène.

--- Au moment de l'observation la lune se trouvait à l'est et donc à l'opposé de la lumière observée qui elle se dirigeait vers l'ouest. Je peux préciser que cette lumière se trouvait plus basse que la ligne de crête de la colline qui borde la RN. entre et le . Cette colline fait environ cent mètres de hauteur donc l'engin se trouvait nettement plus bas.

Le 06 mars 1980 à 10 heures 35, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'enquêteur.

(A signé au carnet de déclarations)

COMPAGNIE

ENDARMERIE NATIONALE

-----00000-----

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

CODE

BRIGADE

PROCES-VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

AUDITION DE :

L'an mil neuf cent

NOM : B

le quatre vingt,

15 mars,

Nous,

Prénom : A

S. V. Gendarme, Agent de Police  
Judiciaire,

Pièce n°

agissant en cette qualité conformément aux articles  
et 75 à 78 du Code de procédure pénale.

377/4

20 Vu l'enquête ouverte sur

une observation d'O.V.N.I. sur  
et

les communes de

Nous trouvant à

u bureau de notre brigade,

faisons comparaître devant nous la personne ci-après  
nommée qui, entendue séparément, nous déclare à

10 heures 30 :

Je me nomme B. A. né le à  
) J'exerce la profession d'ouvrier agri-  
cole et je suis domicilié à

Le lundi 5 mars, vers 20 heures 30, en compagnie de mon  
épouse, de mon fils et de mon beau frère, je revenais de  
et je me dirigeais sur par et

Vers 20 heures 45, mon épouse a aperçu un objet lumineux  
qui se trouvait dans le ciel, à gauche du véhicule que je  
conduisais. Cet objet se trouvait assez bas, car il dispa-  
raissait et réapparaissait. Au début, j'ai pensé que ma  
femme avait vu une étoile, l'étoile du Berger. Par la suite,  
mon beau frère s'est aperçu qu'il ne s'agissait pas d'une  
étoile, et c'est là que j'ai observé cet objet.

A ce moment là, il se trouvait à droite par rapport au  
sens de marche de ma voiture. Je me trouvais sur le CD  
avant d'arriver au carrefour de la route. Cet  
objet avait une forme circulaire. Il était brillant, de  
couleur blanc - jaune. Il ne diffusait aucun rayonnement.  
J'ai continué ma route. J'ai dépassé le hameau de et  
l'objet était toujours en vue.

Avant d'arriver au champ de tir, après un virage, j'ai  
stoppé mon véhicule afin de pouvoir mieux observer cet  
objet. Il se trouvait en face de nous, dans la direction  
de

377/4

J'ai éteint les phares et j'ai baigné la vitre de ma voiture afin d'entendre si ce phénomène produisait un bruit quelconque. Nous n'avons perçu aucun son, ni aucune odeur. Je n'ai pas coupé le moteur de mon véhicule. L'objet se trouvait à environ 200 mètres de ma voiture, en ligne droite, en direction de . Nous nous sommes demandé de quoi il s'agissait, car il n'y avait aucun bruit.

J'ai repris ma route, et je ne puis affirmer si lors de mon arrêt, l'objet continuait sa route ou était arrêté. J'ai rejoint la R.N. , et l'objet a disparu alors que je me trouvais dans un virage. Après le carrefour du C.D. et de la R.N. , l'objet se trouvait à ma gauche. J'ai fait environ 20 à 30 mètres et j'ai stoppé mon véhicule. J'ai fait des appels de phares (code-phare), j'ai stoppé le moteur et l'engin s'est dirigé vers nous. Il se trouvait à ce moment là très bas dans le ciel, à une hauteur que je ne puis évaluer, si ce n'est par rapport à la petite colline qui se trouve à gauche de la route. L'objet se trouvait à moitié de la colline et il a fallu que je me baisse pour l'apercevoir entre les arbres qui bordent la route à cet endroit. Nous demandant de quoi il s'agissait, nous avons repris la route en direction de .

Au même moment, l'objet a repris sa course toujours très bas dans le ciel, à hauteur de la moitié de la colline que j'ai citée plus haut et qui est parallèle à la route. J'ai fait environ 100 mètres, et je me suis arrêté de nouveau sur le bas côté droit de la route, vers la vieille laiterie. Je me suis mis en code. J'ai observé l'engin pendant quelques secondes. Il ne s'est pas arrêté, il poursuivait sa route très lentement. Je précise que sur la R.N. , sa vitesse oscillait entre 60 et 80 Km à l'heure. J'ai repris ma route en direction de . L'objet se trouvait toujours sur la gauche de mon véhicule, légèrement en avant.

Arrivé au pont du de , avant la minoterie, vers le terrain d'aviation, l'objet a disparu d'un coup comme une lampe de poche que l'on éteint. J'ai rejoint

Nous avons regagné notre domicile afin de déposer des marchandises. Après ce déchargement qui a duré environ 5 minutes, nous sommes retournés vers la R.N. , par . Nous sommes retournés au croisement du C.D. et de la R.N. , car nous étions intrigués par ce phénomène. Nous n'avons rien remarqué de spécial. Nous avons fait demi-tour. Arrivés vers mon beau-frère a aperçu à hauteur de l'ancienne route , près du garage ELF, l'objet, qui, à mes dires, avait changé de forme et de couleur. La femme et mon fils ont fait la même observation. Je ne puis rien vous dire sur ce point, que je n'ai pas constaté à ce moment. Je me suis arrêté sur la R.N. à hauteur de la station TOTAL, où j'ai observé quelques secondes. Je n'ai rien vu et j'ai fait demi-tour. Après ce demi-tour, nous avons rencontré des Policiers. Nous leur avons parlé de nos observations et nous leur avons dit que nous allions sur la R.N. , en direction de , afin de voir si le Phénomène était encore visible. J'ai donc pris la route de et je n'ai rien observé de particulier.

J'ai fait demi-tour à hauteur de \_\_\_\_\_, près de la maison  
située à gauche. Nous avons pris la vieille route et nous n'avons  
rien observé de spécial.

Nous nous sommes rendus au Commissariat de \_\_\_\_\_, afin de leur  
faire part de nos observations.

L'observation du phénomène a duré de 20 Heures 45 à 21 Heures  
45 environ.

Pendant l'observation, la lune se trouvait à l'opposé du  
phénomène. D'autre part, ce soir là, la nuit était claire, il n'y  
avait ni vent, ni brouillard.

C'est la première fois que je fais de telles observations, et  
j'ajoute que je ne m'intéresse pas particulièrement à ces  
phénomènes.

Je ne connais pas d'autre témoin de cette affaire.

Le 15 Mars 1980 à 11 Heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L.A.P.J.

(a signé au carnet de déclaration)



- 2 -

Arrivé au croisement du C.D et de la R.N , à environ 20 à 30 mètres après ce carrefour, mon père a stoppé son véhicule une nouvelle fois. L'objet se trouvait à gauche de la route à une distance et à une hauteur que je ne puis évaluer. Je puis dire cependant qu'il se trouvait à mi-hauteur de la colline qui est parallèle à la route à cet endroit. J'ai remarqué que mon père faisait des appels de phares. A ce moment là, l'objet a fait un mouvement et s'est dirigé vers nous, et cela toujours sans bruit. Je ne souviens même que mon père a coupé le moteur afin de mieux écouter. Lorsque mon père a repris sa route, l'objet a repris sa course dans le ciel. L'objet volait à la même vitesse que la voiture, et il se trouvait toujours sur la gauche, à la même hauteur, c'est à dire à mi-hauteur de la colline qui se trouve à gauche de la route. A hauteur de la borne, mon père a de nouveau arrêté la voiture. Il n'a pas fait d'appels de phares. L'objet s'est arrêté une nouvelle fois et il a repris sa course lorsque nous sommes repartis. J'ai suivi l'objet jusqu'à ce qu'il disparaisse brutalement et ce, à hauteur du pont qui se trouve sur la nationale. Nous sommes allés chez nous pour recharger des marchandises. Cela a duré environ 5 minutes. Nous sommes retournés ensuite sur la route nationale afin de voir si le phénomène s'y trouvait. Nous sommes allés jusqu'au carrefour de la R.N et du C.D . Nous n'avons rien remarqué. Mon père a fait demi-tour. Arrivés place de , j'ai vu en face, près de la station ELF, une forte lumière rouge, de forme conique, pointe en haut. Cette lumière ne diffusait aucun rayonnement. Cette lumière semblait posée sur le sol mais je ne puis l'affirmer, vu la distance.

Mon père a arrêté son véhicule près de la station TOTAL, et il a fait demi-tour. Nous avons fait le tour de la ville et nous avons rencontré les policiers. Nous leur avons dit ce que nous avions vu, et nous sommes allés ensuite sur la route de . Nous n'avons rien vu et nous avons fait demi-tour à niveau de la fontaine. Nous sommes revenus par l'ancienne route . Nous n'avons rien remarqué de particulier. Nous sommes allés ensuite au Commissariat de . Il était environ 22 heures 30.

L'observation du phénomène a duré environ de 20 heures 45 à 21 heures 45. Ce soir là, il faisait beau et il n'y avait ni vent, ni brouillard. J'ai remarqué que la lune se trouvait à l'opposé du phénomène.

C'est la première fois que j'observe de tels phénomènes. Je ne m'intéresse pas spécialement à ces phénomènes.

Le 13 mars 1980 à 12 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue  
(A signé au carnet de déclarations)

L.A.P.Je

COMPAGNIE

LE GENDARMERIE NATIONALE

-----oOoOo-----

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

-----  
PROCES-VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

=====

AUDITION DE :

NOM : C.

L'an mil neuf cent quatre-vingt,  
le 12 avril,

Prénom : C.

Nous, S. J. , gendarme, agent de police  
judiciaire,

=====

Pièce n° 177 /6

agissant en cette qualité conformément aux articles  
20 et 75 à 78 du Code de procédure pénale.

Vu l'enquête ouverte sur une observation d'O.V.N.I., sur  
les communes de , et

Nous trouvant à u bureau de notre brigade,

faisons comparaître devant nous la personne ci-après  
nommée qui, entendue séparément, nous déclare à 19heures:

---Je me nomme C. , né le  
à C. . Je suis employé des PTF et suis domicilié  
à .

---Le lundi 03 mars 1980, vers 20 heures 30, je me trouvais  
à bord de la voiture de mon beau-frère. Nous revenions du  
village de en passant par les villages de  
et

---Comme vous l'a déclaré ma soeur et son mari, j'ai aperçu  
une forme lumineuse ronde de couleur orangée et de la gros-  
seur d'un phare de voiture. Cet objet est resté visible du  
transformateur qui se trouve non-loin du carrefour des rou-  
tes qui mènent à et , jusqu'à  
hauteur du pont qui se trouve avant la caserne de la Légion  
Etrangère. A trois reprise mon beau-frère a stoppé sa voiture  
pour mieux observer l'objet et à trois reprises, cette  
lumière s'est également immobilisée. Je n'ai entendu aucun  
bruit de moteur ou autre. Lorsque nous étions arrêtés, l'  
objet semblait suspendu dans les airs et nettement en des-  
sous de la ligne de crête des montagnes qui se trouvaient  
au loin. Durant toute l'observation cet objet semblait être  
à la même altitude, environ à cinquante mètres.

Cet objet ne ressemblait à rien que je ne connaisse déjà.  
---Pour ma part, je ne l'ai pas aperçu de nouveau lorsque  
nous sommes arrivés à

Le 12 avril 1980 à 19 heures 30, lecture faite par moi  
de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à  
y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin L'enquêteur.  
(A signé au carnet de déclarations)

# PLAN

## de SITUATION

- Echelle : 1/100 000.

- SYMBOLES -



: Itinéraire parcouru par les témoins où l'objet a été visible.



: Lieux des 1er, 2ème et 3ème arrêts des témoins.



: Points entre lesquels l'objet est resté visible jusqu'à sa première disparition.



: Lieu où l'objet est réapparu et où il semblait immobile.

